

Chères lectrices, chers lecteurs,

Hier, le Conseil des Etats a confirmé qu'il souhaitait financer la 13e rente AVS par une hausse de la TVA de 0,4% et des cotisations salariales de 0,3%. Une fois de plus, les cotisations sont mises à contribution. Le choix n'est pas anodin: à la différence des impôts, la Constitution ne fixe aucun plafond aux cotisations salariales. Les relever ne requiert ni référendum obligatoire, ni majorité populaire. Une majorité parlementaire suffit. La tentation est donc forte d'y recourir pour financer toute nouvelle prestation sociale.

C'est précisément cette asymétrie qu'aborde notre nouvelle étude. Nous y proposons un frein aux cotisations salariales, soit un plafond contraignant inscrit dans la Constitution, analogue à celui qui encadre déjà les impôts.

Je vous invite ensuite à découvrir deux autres questions d'actualité: les dynamiques de naturalisation et les systèmes électoraux dans les communes.

Je vous souhaite une excellente lecture!



Diego Taboada
Directeur romand

Nouvelle publication

Un frein aux cotisations salariales pour la Suisse

COTISATIONS SALARIALES				
Désignation	Part de l'employé	Part de l'employeur	Total	CHF
Cotisations salariales actuelles				
AVS / AI / APG	5,30%	5,30%	10,60%	9325.56
Charge supplémentaire (futurs réformes)				
13e rente AVS	0,46%	0,46%	0,92%	810.65
AVS 2030	0,20%	0,20%	0,39%	346.73
Suppression du plafonnement des rentes	0,39%	0,39%	0,79%	691.30
AI 2030	0,03%	0,03%	0,06%	54.28
Allocations de garde (crèches)	0,06%	0,06%	0,12%	108.03
Allocations familiales	0,04%	0,04%	0,07%	64.89
Congé familial	0,10%	0,10%	0,21%	184.24
Charge supplémentaire totale due aux cotisations salariales à caractère fiscal			2,6%	2260.-

Base : salaire médian (enquête sur la structure des salaires de l'OFAS) et revenu soumis à l'AVS (statistique des assurances sociales, OFAS) ; évolution jusqu'en 2030 selon les estimations de l'OFAS, hors effets d'inflation ; charges supplémentaires et taux basés sur nos propres calculs.

La Constitution fédérale fixe des limites claires aux hausses d'impôts. En revanche, les obstacles sont nettement moindres pour les cotisations sur les salaires. La politique exploite de plus en plus cette asymétrie et entend financer de nouvelles dépenses sociales à travers les cotisations salariales, au détriment de la population active, comme le soulignent Michele Salvi et Oguz Bayindir. Les auteurs proposent donc d'introduire un frein aux cotisations salariales.

Et maintenant, que faire?

Le chiffre de la semaine

Bezeichnung	Satz Arbeitnehmer	Satz Arbeitgeber	Total	CHF
Bestehende steuerähnliche Sozialversicherungsbeiträge	5,30%	5,30%	10,60%	9325.56
AVS / IV / EO	0,46%	0,46%	0,92%	810.65
13. AVS-Rente	0,20%	0,20%	0,39%	346.73
AVS 2030	0,39%	0,39%	0,79%	691.30
Abschaffung des AVS-Plafonds	0,03%	0,03%	0,06%	54.28
IV 2030	0,06%	0,06%	0,12%	108.03
Betreuungszulagen (Kita)	0,04%	0,04%	0,07%	64.89
Familienzulagen	0,10%	0,10%	0,21%	184.24
Gesamt	2,6%	2,6%	2,6%	2260.-

Si l'ensemble des extensions prévues des assurances sociales, de la 13e rente AVS à l'initiative pour un congé parental, étaient financées par des cotisations salariales, celles-ci devraient augmenter de 2,6 points de pourcentage. Pour un revenu médian, cela correspondrait à une déduction supplémentaire de 2 260 francs par an. Et contrairement à une hausse d'impôts, cette charge additionnelle ne nécessiterait pas obligatoirement une votation populaire avec double majorité du peuple et des cantons.

Nouvelle publication

3 objections, 3 réponses

— *«Les employeurs paient la moitié.»*

— *«C'est plus équitable que la TVA.»*

— *«La Suisse peut se le permettre.»*

Nous répondons aux principales objections et les confrontons aux faits, pour en éclairer les implications réelles.

Découvrez nos réponses [ici](#).

Le débat continue...

Le financement des dépenses sociales via les cotisations salariales fait réagir.

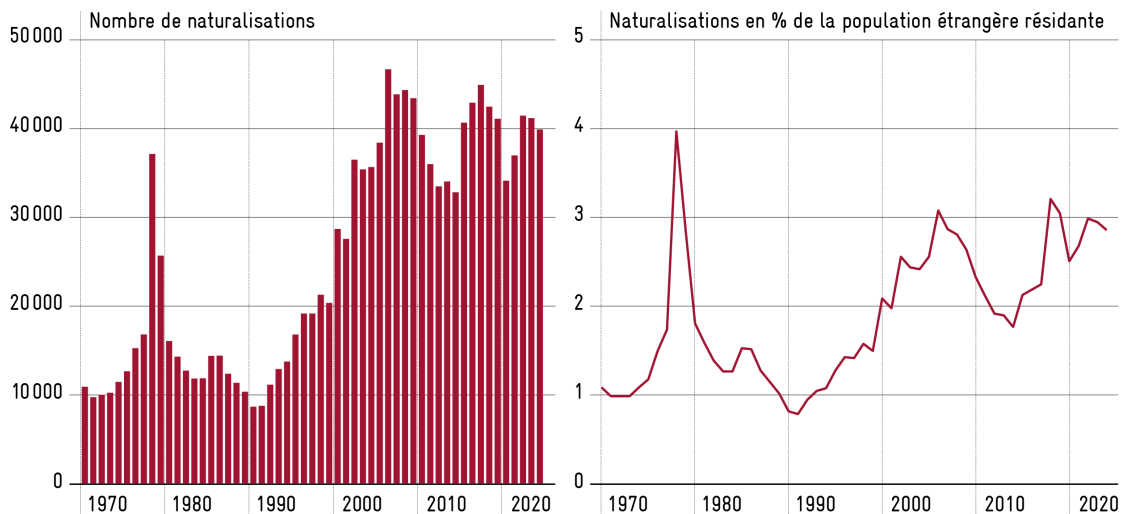
👉 Diego Taboada a partagé quelques éléments et ouvert la discussion sur [LinkedIn](#). Vos retours nous intéressent !

Suite de notre série sur la migration

Qui obtient le passeport rouge à croix blanche ?

Forte hausse des naturalisations depuis les années 1990

Entre les années 70 et le milieu des années 90, environ 10 000 étrangers étaient naturalisés chaque année (graphique à gauche). Ce nombre a nettement augmenté pour se stabiliser récemment autour de 40 000 par an. Le taux de naturalisation (graphique à droite) a progressé plus modérément, d'environ 1% à 3%, car la population étrangère a également fortement augmenté durant cette période.



Chaque année, environ 40 000 personnes sont naturalisées en Suisse. Alors que les débats sur l'immigration et la naturalisation s'intensifient, place aux faits: qui obtient la nationalité suisse et à quelle fréquence? Premier élément de réponse: environ 79% des nouveaux citoyens suisses sont des ressortissants étrangers.

[Tour d'horizon.](#)

Elections communales

La qualité avant la quantité

Le premier tour des élections communales générales dans les cantons de Vaud et Fribourg s'est tenu le 8 mars. Derrière le nombre parfois élevé de candidatures se cache toutefois une réalité plus nuancée: plus de candidats ne signifie pas nécessairement une meilleure représentation politique, comme le montre Patricia Schafer. En s'appuyant sur l'exemple fribourgeois, elle souligne que le mode de scrutin peut encourager la constitution de listes bien fournies, délaissant parfois les compétences des exécutifs locaux. Et si l'on mesurait d'abord à la qualité des personnes élues au sein des communes?

[Plongez dans la réflexion.](#)

Dans les médias

Frein aux cotisations salariales [L'Agefi](#) et [watson](#) ont relevé notre idée d'introduire un frein aux cotisations salariales et rappelle qu'aujourd'hui, une hausse de la TVA et de l'impôt fédéral direct suppose une modification constitutionnelle, et donc une votation soumise à la double majorité du peuple et des cantons. A l'inverse, le relèvement de cotisations pour l'AVS, l'AI ou les APG (perte de gains) passe par la loi et n'est ainsi soumis qu'au référendum facultatif.

[L'Union patronale suisse](#) a également relevé les propos de notre étude, rappelant qu'une augmentation des cotisations salariales pèse unilatéralement sur les actifs et affaiblit la place économique.

Outre-saraine, notre proposition a également rencontré un fort écho: le [Blick](#), la [NZZ](#) et le [Tages Anzeiger](#) ont notamment souligné que le frein aux cotisations salariales n'avait pas été un sujet au Parlement jusqu'à présent, mais que l'on peut toutefois s'attendre à ce que des interventions en ce sens soient bientôt déposées du côté bourgeois. Au Conseil des Etats, une [motion](#) a d'ailleurs été déposée pour inscrire dans la Constitution un plafond qui s'appliquerait aux cotisations salariales.

On vous a transféré cette infolettre?

Alors [inscrivez-vous à notre infolettre](#), afin d'être toujours au courant de nos actualités.

Qui sommes-nous?

En tant que think tank indépendant, [Avenir Suisse](#) développe des idées pour l'avenir de la Suisse, en se fondant sur des études scientifiques et des principes libéraux.

